

Santé mentale à la sortie de prison : la grande oubliée. La sortie de prison est bien souvent une nouvelle épreuve sur le parcours des personnes détenues.

Quatre spécialistes français en psychiatrie, médecine, sociologie et épidémiologie sont les auteurs d'une étude, présentée dans un article, sur la santé mentale précaire des détenus à leur sortie de prison, soit 65'000 personnes libérées chaque année en France. « Par rapport à la population générale du même âge, de même sexe et vivant dans la même zone géographique, la population carcérale présente en moyenne, à l'entrée en détention, trois fois plus de troubles psychiatriques ». Mais à la sortie de prison, la surmortalité est importante par rapport à la population générale. En cause : les overdoses de stupéfiants, les maladies cardio-vasculaires, l'homicide et le suicide. « Au total, indiquent les auteur-trices, 32% des hommes et 59% des femmes ayant participé à l'étude sont considérées comme modérément ou gravement malades. Pour ces spécialistes, ces résultats « soulèvent des questions multiples à propos de l'effet de l'incarcération sur la santé mentale et de l'accès aux soins psychiatriques en milieu carcéral ». Ils en déduisent la nécessité de trouver des alternatives à l'incarcération pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques et de repenser les lieux de soins psychiatriques en milieu libre. Des dispositifs innovants sont expérimentés dans ce sens à Lille et Toulouse, « sous la forme d'équipes mobiles transitionnelles qui offrent un accompagnement pluridisciplinaire aux personnes souffrant de troubles psychiatriques sortant de détention ». Ceci pour éviter « le phénomène bien connu des « portes tournantes de la prison » ».

Sources : *The Conversation* ; 02.03.23.